

CAPa (Certificat d'aptitude professionnelle agricole) en apprentissage Palefrenier Soigneur



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES :

Entrer dans la vie active en tant qu'ouvrier qualifié (haras, centres équestres, exploitations d'élevage de chevaux, cavalier professionnel, etc.).

Poursuivre les études par la voie professionnelle ou l'apprentissage (Bac Pro CGEH-CGEA, BP Jeps, etc.).

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Réfléchir et faire évoluer son parcours professionnel pour devenir acteur de son projet professionnel.

Acquérir les compétences techniques et professionnelles pour intégrer une entreprise hippique ou poursuivre ses études.

CONTENU DE LA FORMATION ET STRUCTURE DU DIPLÔME :

Modules professionnels :

Réaliser des manipulations et des interventions courantes sur les équidés.

Réaliser des travaux sur l'alimentation et à l'entretien des équidés.

Travailler autour du cheval et son environnement (travail du cheval à pied et monté).

Préparer les équidés pour une épreuve ou une vente.

Réaliser l'entretien courant des matériels.

Découvrir l'éthologie.

Mobiliser les connaissances de base en communication, mathématiques et informatique dans les situations de la vie professionnelle et sociale.

Moyens techniques : centre équestre, carrière, manège, écuries, cavalerie adaptée.

Structure du diplôme :

Diplôme national de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

Évaluation par UC (Unités Capitalisables), l'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans.

RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION :

Formation sur 2 ans par alternance de 840 h en centre, soit par an : 12 semaines au CFA, 35 semaines en entreprise et 5 semaines de congés payés

Période de la formation : de septembre à juin

Rythme de l'alternance : 1 semaine en centre, 3 semaines en entreprise

Lieux de formation : Marvejols et sites adaptés selon les chantiers d'application.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Avoir entre 16 et 29 ans (dérogation possible si moins de 16 ans ou plus de 29 ans)

- Avoir suivi les cours d'une classe de 3^{ème}

- Avoir signé un contrat avec un maître d'apprentissage

Les candidats sont convoqués pour un entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation.

STATUTS ET RÉMUNÉRATION :

Salarié(e) en formation et rémunération versée par le maître d'apprentissage. Salaire déterminé en fonction de l'âge et fixé pour chaque année de formation (de 27 à 100 % du SMIC). Droits aux congés payés et même couverture sociale que l'ensemble des salariés de l'entreprise.

Possibilité d'internat à La Canourgue pour les mineurs et le repas de midi au Collège Marcel Pierrel de Marvejols. Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.

LES ATOUTS DU CENTRE :

Une équipe pluridisciplinaire

Un centre équestre de Saint Chély d'Apcher : une cavalerie et des infrastructures installées dans un environnement privilégié.

Des partenaires nationaux, professionnels et spécialisés (vétérinaires, maréchaux ferrants, centres équestres...)

Un accompagnement individualisé tout au long de la formation

Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la sortie de formation (2022) : 14,29 %

Taux d'appréciation des bénéficiaires (2022) : 85.13 %

Taux de réussite aux examens (2022) : 100 %

CONTACTEZ-NOUS :

CFA de la Lozère

SITE DE MARVEJOLS

1 Avenue des Martyrs de la Résistance

48100 MARVEJOLS

Tél : 04.66.32.02.39

Mail cfa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr



Mise à jour le 18/04/23